



INSTITUT INTERNATIONAL des NOUVELLES TECHNOLOGIES OF - CFA

4, Faubourg Alexandre Isaac 97 110 POINTE-à-PITRE

Tél : 590 690 95 01 07 / 0590 91 05 60

SIRET : 918 805 342 00014 - Code APE : 8559A

D.A numéro 01 97 34666 97 Numéro UAI : 9711342G

FICHE TECHNIQUE

BTS Assurance

Etudiant en formation initiale

Salarié en Alternance

Le titulaire d'un **BTS Assurance** est un spécialiste de la relation client de la proposition commerciale à la gestion des contrats et des sinistres.

Présentation générale :

Le domaine de l'assurance repose sur de multiples missions, et chacune d'entre-elles se révèle essentielle.

Prospecter la clientèle pour trouver de nouveaux clients mais aussi pour identifier les besoins des prospects. Gérer les dossiers dans le but de renforcer la relation-client.

Accompagner les assurés dans la gestion des sinistres.

Le jeune diplômé de ce BTS est opérationnel sur chacune de ses missions, en pouvant évoluer au gré de l'expérience acquise.

Le titulaire du BTS Assurance est amené à exercer des activités à caractère commercial, technique et de gestion, de la souscription au règlement, en assurance de biens et de responsabilité, ou en assurance de personnes, en relation avec tous types de clients.

Ces activités sont exercées dans des contextes de travail variés et évolutifs, en fonction de la taille et du mode organisationnel de l'entreprise.

La formation permet d'acquérir la maîtrise des différentes assurances disponibles sur le marché (assurance de biens, santé, prévoyance, ...) mais dote aussi les apprenants de cette capacité à s'adapter en permanence à l'évolution des risques, de la réglementation, des outils de gestion...

Chargé d'accompagner le client tout au long de la durée du contrat d'assurance, les apprenants sont enfin formés à s'adapter à la digitalisation de nos sociétés.

Pour certains, ces études peuvent aussi être le point de départ d'études supérieures plus longues en vue de se spécialiser ou d'acquérir une double-compétence.

Missions

Le Technicien Supérieur en Assurance exerce ses fonctions au sein de :

Sociétés d'assurance, service assurance d'une collectivité ou d'une entreprise, cabinets de courtage d'assurance, cabinets d'expertise en assurance, agences générales d'assurance, mutuelle, institution de prévoyance, banques et établissements bancaires.

Objectifs du BTS Assurance

A l'issue de la formation en BTS Assurance, le stagiaire doit être capable de :

- Répondre aux attentes des clients dans le cadre de la distribution de produits et services d'assurance ;
- Être opérationnel en gestion des sinistres, des contrats et du développement commercial ;
- Maîtriser la gestion des contrats, depuis l'acceptation du risque, la tarification et la souscription jusqu'à la prise en charge, l'indemnisation et le règlement des sinistres standard, en passant par l'ajustement et la mise à jour des situations assurantielles.

Publics concernés

Étudiants, salariés, demandeurs d'emploi

Niveau et prérequis

Avoir le baccalauréat ou un titre de niveau 4 (EU) officiellement reconnu

Critères d'admission

Les qualités et potentiels attendus pour suivre cette formation :

- Connaissances informatiques de base (tableur, traitement de texte),
- Capacité à travailler en équipe,
- Aptitude aux relations et à la communication,
- Intérêt pour les activités de l'assurance, de la protection des personnes, autonomie...

Les admissions se font après étude du dossier de candidature, tests d'admission et entretien.

En alternance, l'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Moyens pédagogiques

Cours en présentiel ou / et distanciel

Cas pratiques et mises en situation professionnelles

Travaux de groupe, activités de recherche et visites entreprises

Ateliers de développement personnel, Accompagnement

Entretiens de suivi

Ateliers digitaux

Examens blancs pour les écrits ainsi que pour les oraux

Mise à disposition de plateformes et ressources pédagogiques en ligne

Accompagnement par un Responsable Formation dédié et un tuteur / maître d'apprentissage en entreprise

Outils pédagogiques

- Salle dédiée
- Tableaux connectés
- Ordinateurs
- Accès internet

Modalités d'évaluation

- Test d'évaluation à l'entrée en formation sous forme de QCM,
- Test d'évaluation après chaque séquence sur la base d'exercice pratique, d'études de cas
- Contrôles en Cours de Formation (CCF) écrits et oraux
- Entretien individuel au milieu de la formation
- Dossier professionnel
- Entretiens tripartites de suivi en entreprise
- Conseils de classe semestriels
- Examen blanc en milieu de formation
- Test d'évaluation finale ou sommative
- Examens blancs dans les conditions de la certification

A l'issue du cursus, le centre procédera à une évaluation.

Programme

Heures de formation présentiel : 1 620 heures, réparties sur 2 années : 810 heures de cours par année d'enseignement.

Les horaires présentés ci-dessous sont hebdomadaires

Grille horaire du BTS Assurance

MATIERES ENSEIGNEES (Horaires hebdomadaires)

| Enseignements Obligatoires | Année 1 | Année 2 |
|-----------------------------------|----------------|----------------|
| Culture générale et expression | 3h | 3h |
| Langue vivante étrangère | 3h | 3h |
| Culture Professionnelle appliquée | 6h | 6h |
| Vente et développement commercial | 5h | 5h |
| Gestion des sinistres | 3h | 2h |
| Relation client sinistres | 3h | 3h |
| Ateliers de professionnalisation | 3h | 3h |
| Accompagnement personnalisé | 2h | 2h |
| | | |
| Enseignement Facultatif | | |
| Langue vivante II | 2h | 2h |
| | | |
| TOTAL | 30h | 30h |

Méthodes pédagogiques :

La méthode pédagogique que nous développons au sein du centre est une méthode où se combinent la méthode traditionnelle (transmissive) où le formateur apporte un savoir, mais n'est pas le seul détenteur du savoir et une méthode plus active qui implique l'apprentissage par l'expérience c'est à dire où le stagiaire « Apprend en faisant », il passe du savoir au savoir-faire.

Nous plaçons les apprenants au cœur du processus d'apprentissage et nous leur permettons d'être cognitivement actifs au-delà de la lecture d'un texte ou de l'écoute d'un exposé.

La formation est dispensée en face-à-face avec une alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques, complétés par une mise en œuvre des savoirs, des savoirs-être et savoir-faire en entreprise.

Ces modalités peuvent être adaptées en cas de besoin : alternance de formation en présentiel et distanciel, avec l'utilisation d'une plateforme de formation à distance permettant la continuité de la formation

En mettant en œuvre ces méthodes, notre objectif est :

- de développer la capacité d'innover, de collaborer et de résoudre des problèmes ;
- de soutenir l'aptitude à apprendre de façon autonome ;
- de solliciter un engagement et une implication réels du stagiaire ;

- de favoriser des apprentissages durables ;
- d'augmenter le plaisir d'apprendre.

La taille varie en fonction des besoins : Temps de travail individuel, en sous-groupes et en groupe entier.

Handicap

Les modalités pédagogiques de la formation peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap.

IINTECH accompagne les publics en situation de handicap afin de leur faciliter l'accès aux locaux et leur apporter des aménagements adaptés tout au long de leur parcours scolaire.

Contact :

Référent handicap

Téléphone : 0590 91 05 60

Mail : referent@iintech.fr

Equipe pédagogique

En charge de l'enseignement : équipe de formateurs expérimentés et d'intervenants professionnels

En charge de suivi : formateur référent, responsable pédagogique, maître d'apprentissage en entreprise

Des correspondants administratifs pour une gestion et un suivi optimum de vos dossiers

Diplôme et Certification

Préparation au Brevet de Technicien Supérieur

Titre BTS Assurance Niveau 5, enregistré au RNCP35473 publié au JO du 04/03/2017

(120 CRÉDITS ECTS) - 1350 heures

Rythmes

Alternance : 3 jours en entreprise / 2 jours en formation

Durée

2 ans

Effectif

Minimum 5 - maximum 15 stagiaires

Coût de formation

- ✓ En alternance : Formation 100% financée par l'entreprise et les opérateurs de compétences
- ✓ En initial : 3.800 € par année

150€ frais de services (à payer à l'inscription) : Ces frais permettent au centre de formation de vous fournir l'accès à la plateforme dédiée.

Rentrée

Inscriptions Juin à septembre

Rentrée courant septembre

Evolution professionnelle

Le titulaire du BTS Assurance peut accéder aux emplois suivants :

Courtier(e) d'assurance, Chargé(e) de clientèle, Assistant(e)-assureur, Gestionnaire de compte, Vendeur(euse) en assurances, Rédacteur(trice) de contrats, Gestionnaire d'actifs, Chargé(e) d'indemnisation, Conseiller(e) en produits bancaires ou en finance, Commercial(e) technique et de gestion

Poursuite d'études après un BTS assurance

Une poursuite d'études est envisageable en licence professionnelle dans les secteurs de la banque ou des assurances.

Que deviennent les apprenants après cette formation ?

29 % sont en emploi au bout de 6 mois (quel que soit le type d'emploi et son secteur)

62 % sont inscrits en formation (formation supérieure, redoublants, changement de filière)

9 % sont dans d'autres cas (recherche d'emploi, service civique, à l'étranger, indépendant, etc.)

Données issues du dispositif InserJeunes promotion 2021

Contacts

Téléphone : +590 690 95 01 07

Email : direction@iintech.fr